



Paris, le 30 août 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE INTERSYNDICAL

Pendant que le Président de la République lutte contre le dumping social en Europe et que le Premier Ministre fait de l'emploi sa priorité numéro 1, ENGIE délocalise à grande vitesse son service client.

Depuis 2015, ENGIE teste en catimini l'externalisation de son activité de commercialisation au Maroc, au Portugal et à l'île Maurice. Sourd aux nombreuses réclamations de ses clients et aveugle à l'image dégradée faisant d'ENGIE le dernier de la classe des fournisseurs d'énergie aux entreprises (*enquête de satisfaction CLEE-FNCCR*), le Directeur du marché des particuliers a décidé d'intensifier l'externalisation vers des pays encore mieux-disants, le Cameroun et le Sénégal.

Ainsi, à la fin de l'année, ENGIE aura rayé de la carte du territoire national plus **d'un millier d'emplois** et sacrifié plus de **50 % de ses effectifs** en charge de la commercialisation d'énergie.

Pour le consommateur, baisse des prix et qualité ne sont pas au rendez-vous.

Pour la collectivité nationale, c'est la double peine : les emplois délocalisés à l'étranger augmentent le nombre de chômeurs et la rémunération de l'État est faible à cause de l'image dégradée du Groupe ENGIE.

Par son inaction, l'État, actionnaire majoritaire d'ENGIE, cautionne. De plus, en décidant de la fin des tarifs réglementés de gaz, il va livrer en pâture tous les consommateurs qui seront les proies de la jungle du marché de l'énergie. C'est incohérent et irresponsable.

Les 5 organisations syndicales d'Engie Commercialisateur, Cfdt, CFTC, CGT, CFE-CGC et EeFO appellent à la grève les salariés du marché particulier et professionnel pour lutter contre l'offshoring des emplois et la défense des tarifs réglementés.